



LA PENSÉE ÉCOLOGIQUE

(<https://lapenseeecologique.com/>)



LA REVUE ([HTTPS://LAPENSEEECOLOGIQUE.COM/LA-PENSEE-ECOLOGIQUE-PRESENTATION/](https://lapenseeecologique.com/la-pensee-ecologique-presentation/)) ∨

LES DOSSIERS THÉMATIQUES ET VARIA ([HTTPS://LAPENSEEECOLOGIQUE.COM/LES-DOSSIERS-THEMATIQUES-ET-VARIA/](https://lapenseeecologique.com/les-dossiers-thematiques-et-varia/)) ∨

LES POINTS DE VUE ([HTTPS://LAPENSEEECOLOGIQUE.COM/CATEGORY/POINT-DE-VUE/](https://lapenseeecologique.com/category/point-de-vue/)) ∨

LES EXPÉRIMENTATIONS ([HTTPS://LAPENSEEECOLOGIQUE.COM/LES-EXPERIMENTATIONS/](https://lapenseeecologique.com/les-experimentations/)) ∨



🏠 [Accueil \(https://lapenseeecologique.com/\)](https://lapenseeecologique.com/) »

[Point de vue \(https://lapenseeecologique.com/category/point-de-vue/\)](https://lapenseeecologique.com/category/point-de-vue/)

»

[Les articles \(https://lapenseeecologique.com/category/point-de-vue/les-articles/\)](https://lapenseeecologique.com/category/point-de-vue/les-articles/)

» [Faut-il sauver la Terre ?](#)



(<https://lapenseeecologique.com/wp-content/uploads/2022/08/Claude-Bohomme-bocages-creusois->

scaled.jpg)

Faut-Il Sauver La Terre ?

fbclid=IwAR0mh2P7E19huL0HtufhLgsoEStLv4_mmlF6MNEU6Nb3PERKlJKTz5PCZpE_aem_AZ50NgvFEB

fbclid=IwAR0mh2P7E19huL0HtufhLgsoEStLv4_mmlF6MNEU6Nb3PERKlJKTz5PCZpE_aem_AZ50NgvFEB

Par **Loïc Pillard** (Assistant diplômé du Prof. Alain Papaux, Méthodologie et philosophie du droit, Unil)

Non, il ne faut pas sauver la Terre. Ni le climat, ni la biodiversité. Toute espèce vivante lutte d'une façon ou d'une autre pour sa survie – ce que C. Darwin a nommé le « *struggle for life* » –, y compris une espèce animale communément appelée humain : ainsi, la dégradation de l'environnement par ses activités n'est qu'une expression tangible de ce combat. Dès lors, peut-on blâmer sa prodigieuse efficacité à façonner la Terre à sa guise ? La blâmer, certainement pas, ce qui n'empêche toutefois pas la limitation, voire l'interdiction, d'activités anthropiques polluantes en vertu de considérations morales, éthiques ou encore religieuses ; toutes ces raisons relèvent de la subjectivité, ce qui présuppose un choix. Or, s'il y a choix, il y a possibilité d'y adhérer... ou de ne pas y adhérer. Et pourquoi faudrait-il y adhérer ?

Prenons l'exemple de la biodiversité. La diminution actuelle n'est que la sixième extinction de masse de l'histoire du vivant[1], ce qui est peu pour une histoire estimée à environ quatre milliards d'années[2]. Et surtout, cela signifie que se sont déjà produites cinq extinctions majeures, sans compter toutes les extinctions de plus petites envergures, et il y a pourtant toujours de la vie sur Terre. Ainsi, cela ne devrait pas être une préoccupation que des espèces disparaissent, même en très grand nombre, car selon toute vraisemblance la vie continuera d'exister, les mécanismes évolutifs permettant l'apparition de nouvelles formes vivantes adaptées aux nouvelles conditions environnementales. Au demeurant, une extinction d'espèce n'est point un phénomène marginal et fait pleinement partie de la dynamique du vivant : en effet, « *la durée moyenne de vie des espèces est de l'ordre de deux à dix millions d'années, ce qui veut dire que plus de 99 % des espèces qui ont vécu à un moment ou un autre de l'histoire de la vie, qui s'étend sur quelque trois milliards huit cents millions d'années, sont aujourd'hui éteintes* »[3]. Il n'y a donc rien à sauver ici.

Un discours similaire pourrait être tenu sur le plan climatique, puisque l'humanité a déjà vécu des températures plus élevées que celles d'aujourd'hui : durant la dernière période interglaciaire (il y a 130'000 à 115'000 ans), les températures moyennes étaient supérieures de 2° C à celles du 19^e siècle, avec pour effet un niveau des mers environ 5 mètres au-dessus du niveau actuel[4].

Fondé sur ce qui précède, on serait tenté de conclure qu'il n'y a que peu de raisons de s'inquiéter : que le climat se réchauffe, respectivement se refroidit, durant certaines périodes et que des espèces vivantes

disparaissent ne sont que des processus terrestres naturels. Les activités anthropiques, incroyablement récentes à l'échelle du temps géologique, ne font que s'insérer dans ces cycles incommensurables à la temporalité humaine ; sur la traditionnelle image de l'horloge pour illustrer le temps depuis la formation de la Terre – 24 heures pour représenter environ 4,5 milliards d'années –, l'humain n'apparaît qu'à partir de 23h59, soit durant la toute dernière minute !

Mais ce discours – volontairement un brin provocant, mais en substance pas si éloigné de certains propos « climatosceptiques » – occulte pourtant un aspect essentiel des rapports entre l'humanité et l'environnement. Nullement déconnecté, mais complètement immergé en son sein[5], l'environnement n'est pas une entité qui entoure l'humain, mais ce dans quoi il vit[6]. Il n'est point un animal qui pourrait demeurer isolé dans son propre monde : à l'égal de n'importe quel vivant, son existence dépend en bonne partie d'autres espèces ; pour le dire différemment, sa propre survie repose sur la biodiversité. Cette réalité, purement factuelle, commande de considérer la biodiversité – et plus largement la nature – comme le support nécessaire à l'humanité, et conséquemment oblige de saisir l'impact considérable que sa dégradation peut avoir sur celle-ci. En somme, nous, humains, avons perdu notre toute-puissance face à l'environnement – selon la croyance que nous pourrions complètement nous en affranchir, et corollairement le détruire sans conséquence néfaste pour nous aucune –, car « *nous nous retrouvons bien aujourd'hui, comme jadis, dans la nature, non plus au-dessus d'elle* »[7].

La biodiversité est la composante environnementale la plus indispensable à l'humanité par les nombreux services vitaux – de types écosystémiques – qu'elle fournit : denrées alimentaires, accès à l'eau douce, protections contre des phénomènes climatiques extrêmes, matières premières comme le bois[8], etc. En outre, davantage d'allergies sont constatées parmi les personnes exposées à une faible biodiversité[9] : en effet, le microbiote humain – la biodiversité « interne », soit l'ensemble des micro-organismes hébergé par un corps (intestins, peau, etc.) –, qui joue un rôle important dans l'immunité, dépend directement de la biodiversité « externe » puisqu'il est formé à partir de cette dernière. Par conséquent, un contact avec une biodiversité « externe » davantage diversifiée en termes d'espèces présentes créera une biodiversité « interne » – un microbiote – plus riche, gage d'une meilleure réponse immunitaire. Sans oublier que les écosystèmes sont importants sous des angles récréatif, esthétique ou encore culturel[10] ; notamment, il est avéré que l'exposition à des éléments naturels a un impact positif sur le bien-être par diminution du taux de cortisol, l'« hormone du stress »[11].

A cet égard, la présence au sein des neuf limites planétaires de l'érosion de la biodiversité – requalifiée en intégrité de la biosphère en 2015, avec une subdivision entre la diversité fonctionnelle et la diversité génétique[12] – souligne son importance. *Pro memoria*, les limites planétaires désignent les seuils à ne pas dépasser afin que l'humanité ne compromette pas les conditions favorables dans lesquelles elle évolue, permettant un potentiel de vie durable dans un milieu sûr en respectant le système terrestre[13].

L'avenir s'annonce sombre puisque six limites planétaires ont déjà été dépassées en septembre 2023, dont précisément l'érosion de la biodiversité[14].

La focalisation médiatique sur les enjeux climatiques semble quelque peu éclipser la perte de biodiversité et ses conséquences pourtant désastreuses. Alors que, dans l'absolu, s'il faut choisir entre les deux, il est plus impératif de protéger la biodiversité que le climat... ce qui ne doit pas être interprété comme un blanc-seing pour ne pas agir sur ce sujet, loin s'en faut. Néanmoins, si le réchauffement climatique continue, certaines zones deviendront certes inhabitables –en premier lieu, les zones côtières dont la topographie va être profondément remodelée par la montée des eaux –, mais *a contrario* d'autres deviendront habitables, notamment des régions actuellement trop froides pour y vivre en permanence. A l'évidence, les déplacements de populations qui en découleront et la plus forte prévalence d'événements climatiques extrêmes ne seront pas sans causer de très graves bouleversements sociaux, dont leur évitement justifie pleinement une action pour limiter les effets du changement climatique. Toutefois, on peut raisonnablement admettre que, même selon les scénarios de réchauffement les plus pessimistes, certains endroits du globe resteront objectivement hospitaliers. A rebours, le problème de l'érosion de la biodiversité est d'un tout autre ordre. En cas d'extinction massive, l'humain risque fortement de – va ? – faire partie des disparus : étant donné leur interdépendance, l'extinction d'une espèce entraîne la plupart du temps dans son sillage d'autres extinctions... Et l'humain est particulièrement dépendant de nombreuses espèces différentes. En guise d'illustration, il suffit de se rappeler que l'écrasante majorité des fruits et des légumes que

nous consommons est issue de la pollinisation de fleurs par des animaux (zoogamie), majoritairement par de nombreuses espèces d'insectes (entomogamie) comme les abeilles, les mouches, les papillons, les guêpes, etc., chacun de ces groupes contenant à lui seul plusieurs milliers – voire centaine de milliers – d'espèces. Leur totale disparition signifierait une diminution drastique de la variété de notre alimentation, qui se trouverait peu ou prou réduite aux seules céréales[15], ces dernières dépendant du vent pour leur pollinisation (anémogamie). Sans oublier qu'une alimentation appauvrie se traduit par une santé davantage fragile... notamment en raison d'une baisse de l'immunité causée par un microbiote moins diversifié car formé à partir d'une biodiversité « externe » moins riche. Et l'heure est grave, puisque, à titre d'exemple, la biomasse d'insectes volants a déjà diminué de plus de 75% en 27 ans en Allemagne[16]. Il est par conséquent impératif d'agir résolument pour réduire au maximum les effets néfastes que le dépassement de la limite planétaire « biodiversité » représente pour la survie de l'humanité. Si rien n'est fait, la moitié des espèces actuelles aura disparu avant la fin du siècle[17]. On rappellera qu'à la suite d'une extinction massive, il faut attendre entre dix et quarante millions d'années avant de recouvrer une biodiversité équivalente à celle existant avant l'extinction, et cette nouvelle biodiversité est foncièrement éloignée de la précédente[18].

Quatre raisons principales peuvent expliquer le déclin de la biodiversité[19] : la destruction des habitats, la surexploitation des ressources naturelles, la dissémination d'espèces « invasives » sur l'ensemble du globe – que leur propagation soit fortuite ou servant un but particulier, par exemple la lutte contre

les parasites – et le changement climatique, le climat retrouvant ici une justification pour sa protection ; la destruction des habitats, en y incluant la pollution chimique, par l'utilisation d'herbicide ou de pesticide par exemple, explique à elle seule les deux tiers de perte de biodiversité[20]. Le constat est conséquemment sans appel : la perte de biodiversité est en grande partie causée par l'activité humaine[21].

Si on espère la continuité de l'aventure humaine sur Terre, il est essentiel de préserver une biodiversité la plus large possible : ce n'est pas une question d'opinion, mais une vérité purement factuelle, scientifique. On peut ainsi fonder la motivation principale d'une protection sur la haute dépendance des humains par rapport à la biodiversité : cette dernière doit être protégée pour garantir la survie d'*Homo* décidément bien peu *sapiens*, et non être protégée pour elle-même. Cette vision, complètement anthropocentrée, permet de quitter l'écueil de la subjectivité au profit de l'objectivité. Le débat ne porte alors plus sur le pourquoi d'une protection, mais uniquement sur le comment... éminemment complexe déjà. Qui plus est, l'adhésion populaire à la thématique de la biodiversité semble plus aisée qu'à celle du climat : contrairement au changement climatique où, d'une part, la part anthropique ne fait pas encore pleinement consensus, et, d'autre part, les effets de modifications considérables de nos modes de vie occidentaux ne seront observés que dans plusieurs décennies à la condition que tout le monde joue le jeu – ce qui privilégie le *statu quo* étatique aussi longtemps que les pays voisins n'ont pas entrepris des mesures ambitieuses, mesures qui impactent forcément négativement la compétitivité économique pendant un moment... effet pervers du désir mimétique théorisé par R. Girard[22] –, les effets

néfastes des activités humaines sur la biodiversité sont clairs, les actions locales sont déjà efficaces et les premiers résultats positifs d'une protection visibles rapidement.

Attention toutefois à ne pas sombrer dans un utilitarisme borgne et ne vouloir sauver que les espèces jugées « utiles », par exemple les espèces comestibles, pollinisatrices ou ornementales. Premièrement, il est possible qu'une espèce actuellement considérée comme « inutile » se révèle « utile » à l'avenir, comme le résume l'aphorisme de l'essayiste et philosophe américain Ralph Waldo Emerson « *une mauvaise herbe est une plante dont on n'a pas encore trouvé les vertus* »[23] ; notre pharmacopée contient, par exemple, un grand nombre de molécules découvertes initialement dans des plantes. Deuxièmement, dans la mesure où les diverses espèces sont interdépendantes, les espèces « utiles » ont fort probablement besoin d'espèces « inutiles » pour leur propre survie. D'une façon plus générale, il serait inconséquent – pour ne pas dire totalement irresponsable – de jouer à l'apprenti-sorcier en sélectionnant sciemment seulement certaines espèces à sauver, sans aucune garantie qu'elles survivront en l'absence des espèces éteintes : n'oublions pas que l'extinction d'une espèce est un processus irréversible.

Donc, non, il ne faut pas sauver la Terre. Ni le climat, ni la biodiversité. Il faut sauver les êtres humains... et cela passera par la protection de la biodiversité.

[1] Ceballos Gerardo/Ehrlich Paul R./Barnosky Anthony D./García Andrés/Pringle Robert M./Palmer Todd M., *Accelerated modern human-induced species losses:*

Entering the sixth mass extinction, Sciences Advances 2015/Volume 1/Issue 5.

[2] Bella Elizabeth A./Boehnke Patrick/Harrisona T. Mark/Maob Wendy L., *Potentially biogenic carbon preserved in a 4.1 billion-year-old zircon*, Proceedings of the National Academy of Sciences 2015/Volume 112/No 47.

[3] Blondel Jacques, *Les multiples visages de la biodiversité*, Études – Revue de culture contemporaine 2022/6, p. 39 ss, p. 41.

[4] Masson-Delmotte Valérie, « Les enjeux du changement climatique », in Bœuf Gilles/Swynghedauw Bernard/Toussaint Jean-François (coordinateurs), *L'homme peut-il accepter ses limites ?*, Éditions Quae, Versailles, 2017, p. 84.

[5] Papaux Alain, « Droits de l'homme et protection de l'environnement : plaidoyer pour davantage d'anthropocentrisme et d'humanité », in Ziegler Andreas R./Kuffer Julie, *Les Minorités et le Droit*, Schulthess, Genève/Bâle/Zurich, 2016, p. 375 ss, p. 376 ; Bœuf Gilles, « L'humain dans la biodiversité », in Hautereau-Boutonnet Mathilde/Truilhé-Marengo Eve (éditeurs), *Quelle(s) valeur(s) pour la biodiversité ?*, Mare & Martin, Paris, 2017, p. 41 ss, p. 42.

[6] Papaux Alain, « Droit et science : l'heure du dialogue dans la précaution Ou comment la philosophie du droit de l'environnement en prépare les fiançailles au son du principe de précaution », in Bovay Benoît/Nguyen Minh Son (éditeurs), *Mélanges Pierre Moor, Théorie du droit – Droit administratif – Organisation du territoire*, Stämpfli, Berne, 2005, p. 151 ss, p. 155.

[7] Papaux Alain, « Droit et science : l'heure du dialogue dans la précaution Ou comment la philosophie du droit de l'environnement en prépare les fiançailles au son du principe de précaution », in Bovay Benoît/Nguyen Minh Son (éditeurs), *Mélanges Pierre Moor, Théorie du droit – Droit administratif – Organisation du territoire*, Stämpfli, Berne, 2005, p. 151 ss, p. 155.

[8] Commission européenne, *La stratégie biodiversité de l'UE à l'horizon 2020*, Luxembourg, 2011, p. 1.

[9] Siroux Valérie/Guillien Alicia, « Biodiversité et allergie : de l'hypothèse hygiéniste à l'approche exposome », in Senn Nicolas/Gaille Marie/del Río Carral María/Gonzalez Holguera Julia, *Santé et environnement. Vers une nouvelle approche globale*, RMS éditions, Chêne-Bourg, 2022, p. 338 ss, p. 339.

[10] Salles Jean-Michel, « Significations, intérêts et limites des approches économiques de la valeur de la biodiversité », in Hautereau-Boutonnet Mathilde/Truilhé-Marengo Eve (éditeurs), *Quelle(s) valeur(s) pour la biodiversité ?*, Mare & Martin, Paris, 2017, p. 57 ss, p. 60.

[11] Morand Serge/Lajaunie Claire, *Biodiversité et santé. Les liens entre le vivant, les écosystèmes et les sociétés*, ISTE Éditions, Londres, 2018, p. 132-133.

[12] Steffen Will/Richardson Katherine/Rockström Johan/Cornell Sarah E./Fetzer Ingo/Bennett Elena M./Biggs Reinette/Carpenter Stephen R./de Vries Wim/de Wit Cynthia A./Folke Carl/Gerten Dieter/Heinke Jens/Mace Georgina M./Persson Linn M./Ramanathan Veerabhadran/Reyers Belinda/Sörlin Sverker, *Planetary boundaries: Guiding human development on a changing planet*, Science 2015/Volume 347/n°6223, p. 736 ss, p. 736.

[13] Rockström Johan/Steffen Will/Noone Kevin/Persson Åsa/Chapin F. Stuart/Lambin Eric F./Lenton Timothy M./Scheffer Marten/Folke Carl/Schellnhuber Hans Joachim/Nykvist Björn/de Wit Cynthia A./Hughes Terry/van der Leeuw Sander/Rodhe Henning/Sörlin Sverker/Snyder Peter K./Costanza Robert/Svedin Uno/Falkenmark Malin/Karlberg Louise/Corell Robert W./Fabry Victoria J./Hansen James/Walker Brian/Liverman Diana/Richardson Katherine/Crutzen Paul/Foley Jonathan A., *Planetary boundaries: exploring the safe operating space for humanity*, Ecology and Society 2009, p. 472 ss, p. 472.

[14] Persson Linn/Carney Almroth Bethanie M./Collins Christopher D./Cornell Sarah/de Wit Cynthia A./Diamond Miriam L./Fantke Peter/Hassellöv Martin/MacLeod Matthew/Ryberg Morten W./Søgaard Jørgensen Peter/Villarrubia-Gómez Patricia/Wang Zhanyun/Zwicky Hauschild Michael, *Outside the Safe Operating Space of the Planetary Boundary for Novel Entities*, Environmental Science & Technology 2022/Volume 56/Issue 3, p. 1510 ss, p. 1510. Richardson et al., "Earth beyond six of nine planetary boundaries", *Sci. Adv.* 9/ eadh2458 (2023)/ 13 September 2023.

[15] Albouy Vincent, *Pollinisation. Le génie de la nature*, Éditions Quae, Versailles, 2018, p. 125.

[16] Hallmann Caspar A./Sorg Martin/Jongejans Eelke/Siepel Henk/Hofland Nick/Schwan Heinz/Stenmans Werner/Müller Andreas/Sumser Hubert/Hörren Thomas/Goulson Dave/de Kroon Hans, *More than 75 percent decline over 27 years in total flying insect biomass in protected areas*, PLoS ONE 12/10, 2017, p. 1.

[17] Bœuf Gilles, « L'humain dans la biodiversité », in Hautereau-Boutonnet Mathilde/Truilhé-Marengo Eve (éditeurs), *Quelle(s) valeur(s) pour la biodiversité ?*, Mare & Martin, Paris, 2017, p. 41 ss, p. 46.

[18] Loreau Michel, « Enjeux de la science et de la gouvernance de la biodiversité », in Nègre Céline, *La convention internationale sur la biodiversité : enjeux de la mise en œuvre*, La Documentation française, Paris, 2010, p. 27 ss, p. 29.

[19] Bœuf Gilles, « L'humain dans la biodiversité », in Hautereau-Boutonnet Mathilde/Truilhé-Marengo Eve (éditeurs), *Quelle(s) valeur(s) pour la biodiversité ?*, Mare & Martin, Paris, 2017, p. 41 ss, p. 47.

[20] Bœuf Gilles, « L'humain dans la biodiversité », in Hautereau-Boutonnet Mathilde/Truilhé-Marengo Eve (éditeurs), *Quelle(s) valeur(s) pour la biodiversité ?*, Mare & Martin, Paris, 2017, p. 41 ss, p. 47.

[21] Vonlanthen Marc, *La biodiversité. L'autre crise écologique*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 2023, p. 12.

[22] On pourra notamment lire Girard René, *La Violence et le Sacré*, Grasset, Paris, 1972.

[23] Emerson Ralph Waldo, « La Destinée de la République », in Emerson Ralph Waldo, *Essais politiques et sociaux*, traduction par Marie Dugard, Librairie Armand Colin, Paris, 1912 [1878], p. 274-275 ; la citation originale est « *what is a weed ? A plant whose virtues have not yet been discovered* ».

AUTEUR

Rédigé par : Loïc Pillard

(<https://lapenseeecologique.com/author/lpillard/>)

Article Précédent



NE PAS
DÉCARBONER
NOTRE PLANÈTE,
EST SUICIDAIRE

Articles Similaires

NE PAS
DÉCARBONER
NOTRE
PLANÈTE, EST
SUICIDAIRE
(<https://Lapenseeecologique.com/Ne-Pas-Decarboner-Notre-Planete-Est-Suicide/>)

Qu'est-Ce Que
La Conscience
Cosmique ?
Entretien Avec
Gérald Hess
(<https://Lapenseeecologique.com/Quest-Ce-Que-La-Conscience->

Écologie
Profonde
(<https://Lapenseeecologique.com/Ecologie-Profonde/>)

Philippe Roch
(<https://Lapenseeecologique.com/Author/Phroch/>)

🕒 22 Oct 2023

👤Geneviève
Brichet
([https://Lapense
eecologique.com
/Author/Gbrichet
/](https://Lapenseeecologique.com/Author/Gbrichet/)) © 21 Déc
2023

Cosmique-
Entretien-Avec-
Gerald-Hess/)

👤Gérald Hess
([https://Lapense
eecologique.com
/Author/Gerald-
Hess/](https://Lapenseeecologique.com/Author/Gerald-Hess/)) © 25 Nov
2023

NOUS CONTACTER ([HTTPS://LAPENSEEECOLOGIQUE.COM/NOUS-CONTACTER/](https://LAPENSEEECOLOGIQUE.COM/NOUS-CONTACTER/))

**EN PARTENARIAT AVEC LES PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE
([HTTP://WWW.PUF.COM](http://WWW.PUF.COM))**

(©) TOUS DROITS RÉSERVÉS – MENTIONS LÉGALES

([HTTPS://LAPENSEEECOLOGIQUE.COM/MENTIONS-LEGALES/](https://LAPENSEEECOLOGIQUE.COM/MENTIONS-LEGALES/))
